

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Réunion restreinte du 24 août 2026

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COURRIERS

GAMBAIS AS

Demande du club pour retirer une amende infligée dans le journal numérique du 30 juin 2026.

La Commission précise que l'amende a été infligée, car la Commission n'avait aucune nouvelle des 2 clubs sur la rencontre, et ce malgré un rappel. Par conséquent, elle a du appliquer le règlement et sanctionné de l'amende correspondante.

Afin de préserver une équité sur l'ensemble du département, la Commission ne peut revenir sur cette décision.

CATEGORIE U10/U11 U10 ESPOIRS

Veuillez trouver ci-après l'état des engagements sur le dispositif pour la saison 2026/2027 :

La Commission arrêtera les engagements définitif le 31 août prochain.

Equipes validées

1. ACHERES FC
2. BAILLY NOISY SFC
3. BONNIERES FRENEUSE FC
4. BOUGIVAL FOOT
5. BUC FOOT AO
6. CARRIERES S/S US
7. CELLOIS CS
8. CHANTELOUP US
9. CHATOU AS
10. CHESNAY 78 FC
11. CLAYES SOUS BOIS USM
12. CONFLANS FC
13. CROISSY US
14. FEUCHEROLLES USA
15. FONTENAY FLEURY FC
16. FOURQUEUX AS
17. HOUDANAISE REGION FC
18. HOUILLES SO
19. MAISONS LAFFITTE FC
20. MANTES VIVONS FOOT
21. MARLY LE ROI US
22. MAUREPAS AS
23. MESNIL ST DENIS AS
24. MONTIGNY LE BX AS
25. MUREAUX OFC
26. NEAUHPLE PONT RC 78

27. PECQ US
28. POISSY FC
29. RAMBOUILLET FC
30. ROSNY CS
31. SARTROUVILLE ES
32. ST GERMAIN FC
33. TRAPPES ES
34. VERNEUIL ENTENTE
35. VERSAILLES 78 FC
36. VILLENES ORGEVAL FC
37. VILLEPREUX FC
38. VOISINS FC

Equipes validées avec réserve

1. AUBERGENVILLE FC
2. CARRIERES GRESILLONS AS
3. ELANCOURT OSC
4. GUYANCOURT ES
5. HOUILLES AC
6. LIMAY ALJ

La Commission informe ces clubs, qui étaient en infraction concernant l'épreuve technique la saison dernière sur l'une des deux catégories U10/U11 Espoirs, qu'à la 1ère infraction avérée pour le même motif au cours de la saison, entrainera la sortie de l'équipe sur le dispositif à la fin de la phase en cours.

Equipes non validées car encadrement non conforme

1. GARGENVILLE STADE
2. PLAISIROIS FO

U11 ESPOIRS

Veuillez trouver ci-après l'état des engagements sur le dispositif pour la saison 2026/2027 :

La Commission arrêtera les engagements définitif le 31 août prochain.

Equipes validées

1. ACHERES FC
2. BAILLY NOISY SFC
3. BOIS D'ARCY AS
4. BONNIERES FRENEUSE FC
5. BUCHELOISE A.S.
6. CELLOIS CS
7. CHANTELOUP US
8. CHATOU AS
9. CHESNAY 78 FC
10. CLAYES SOUS BOIS USM
11. CONFLANS FC
12. CROISSY US
13. FEUCHEROLLES USA
14. FONTENAY FLEURY FC
15. HOUDANAISE REGION FC
16. HOUILLES SO
17. LOUVECIENNES AS
18. MAISONS LAFFITTE FC
19. MANTES VIVONS FOOT
20. MARLY LE ROI US
21. MAUREPAS AS
22. MESNIL ST DENIS AS
23. MONTIGNY LE BX AS
24. MUREAUX OFC
25. NEAUHPLE PONT RC 78

26. PARIS SAINT GERMAIN FC
27. PECQ US
28. PLAISIROIS FO
29. POISSY FC
30. PORT MARLY CS
31. RAMBOUILLET FC
32. ROSNY CS
33. SARTROUVILLE ES
34. ST GERMAIN FC
35. TRAPPES ES
36. VERNEUIL ENTENTE
37. VERSAILLES 78 FC
38. VILLENES ORGEVAL FC
39. VILLEPREUX FC
40. VOISINS FC

Equipes validées avec réserve

1. AUBERGENVILLE FC
2. CARRIERES GRESILLONS AS
3. ELANCOURT OSC
4. GUYANCOURT ES
5. HOUILLES AC
6. LIMAY ALJ

La Commission informe ces clubs, qui étaient en infraction concernant l'épreuve technique la saison dernière sur l'une des deux catégories U10/U11 Espoirs, qu'à la 1ère infraction avérée pour le même motif au cours de la saison, entrainera la sortie de l'équipe sur le dispositif à la fin de la phase en cours.

Equipes non validées car encadrement non conforme

1. BUC FOOT AO (dérogation non accordée)
2. CARRIERES S/S US
3. FOURQUEUX AS (dérogation non accordée)

Equipes en attente d'entretien avec la Commission

1. BOUGIVAL FOOT
2. LIMAY ALJ

La Commission demande à ces 2 clubs de prendre contact très rapidement avec la Commission pour planifier un entretien, qui devra se faire au plus tard le lundi 31 août. L'entretien peut se réaliser en visioconférence.

Selon les échanges, la Commission prendra ensuite sa décision.

CATEGORIE U12/U13 U12 ESPOIRS

Veuillez trouver ci-après l'état des engagements sur le dispositif pour la saison 2026/2027 :

La Commission arrêtera les engagements définitif le 31 août prochain.

Equipes validées

1. AUBERGENVILLE FC
2. BAILLY NOISY SFC
3. BOIS D'ARCY AS
4. BOUGIVAL FOOT
5. BUCHELOISE A.S.
6. CELLOIS CS
7. CHAMBOURCY ASM
8. CHANTELOUP US

1. CHATOU AS
2. CHESNAY 78 FC
3. CROISSY US
4. FONTENAY FLEURY FC
5. FOURQUEUX AS
6. HOUDANAISE REGION FC
7. HOUILLES AC
8. HOUILLES SO
9. LIMAY ALJ
10. LOUVECIENNES AS
11. MAISONS LAFFITTE FC
12. MANTES VIVONS FOOT
13. MAUREPAS AS
14. MESNIL ST DENIS AS
15. MUREAUX OFC
16. NEAUHPLE PONT RC 78
17. PARIS SAINT GERMAIN FC
18. PECQ US
19. PORT MARLY CS
20. RAMBOUILLET FC
21. ROSNY CS
22. ST GERMAIN FC
23. TRAPPES ES
24. VERNEUIL ENTENTE
25. VILLEPREUX FC
26. VOISINS FC

■ Equipes validées avec réserve

1. CARRIERES GRESILLONS AS
2. CARRIERES S/S US
3. CLAYES SOUS BOIS USM
4. CONFLANS FC
5. FEUCHEROLLES USA
6. GUYANCOURT ES
7. MARLY LE ROI US
8. PLAISIROIS FO
9. VERSAILLES 78 FC

La Commission informe ces clubs, qui étaient en infraction concernant l'épreuve technique la saison dernière sur l'une des deux catégories U12/U13 Espoirs, qu'à la 1ère infraction avérée pour le même motif au cours de la saison, entraînera la sortie de l'équipe sur le dispositif à la fin de la phase en cours.

■ Equipes en attente de certification obtenue pour son encadrant

1. SARTROUVILLE ES
2. ST ARNOULT FC

La validation définitive de l'engagement se fera selon le résultat positif de la certification prévue début septembre.

■ Equipes non validées car encadrement non conforme

1. MONTIGNY LE BX AS
2. VILLENNES ORGEVAL FC

■ Equipe en attente d'entretien avec la Commission

1. POISSY FC

La Commission demande à ce club de prendre contact très rapidement avec la Commission pour planifier un entretien, qui devra se faire au plus tard le lundi 31 août. L'entretien peut se réaliser en visioconférence. Selon les échanges, la Commission prendra ensuite sa décision.

■ Cas particulier

1. ELANCOURT OSC

La Commission, suite à sa décision publiée le 24 juillet dernier, concernant l'engagement de l'équipe pour la saison à venir, après étude de celui-ci, la Commission constate que c'est le même encadrant qui est déclaré. Or, compte tenu de l'infraction avérée en fin de saison dernière, elle ne souhaite pas que cette personne soit l'encadrant pour cette saison.

Par conséquent, pour que l'engagement de l'équipe soit validée, la Commission demande au club de changer son éducateur référent. Elle attend une réponse du club pour le dimanche 30 août au plus tard, pour décision définitive le lundi 31 août.

De plus, cet encadrant ne pourra être en charge d'une autre équipe espoirs.

CATEGORIE U12/U13 U13 ESPOIRS

Veuillez trouver ci-après l'état des engagements sur le dispositif pour la saison 2026/2027 :

La Commission arrêtera les engagements définitif le 31 août prochain.

■ Equipes validées

1. BOUGIVAL FOOT
2. CHATOU AS
3. CHESNAY 78 FC
4. CROISSY US
5. ELANCOURT OSC
6. FONTENAY FLEURY FC
7. FOURQUEUX AS
8. GARGENVILLE STADE
9. HOUDANAISE REGION FC
10. HOUILLES AC
11. MUREAUX OFC
12. NEAUHPLE PONT RC 78
13. PARIS SAINT GERMAIN FC
14. POISSY FC
15. RAMBOUILLET FC
16. ROSNY CS
17. ST ARNOULT FC
18. ST GERMAIN FC
19. TRAPPES ES
20. VERNEUIL ENTENTE
21. VILLENNES ORGEVAL FC

■ Equipes validées avec réserve

1. CARRIERES GRESILLONS AS
2. CARRIERES S/S US
3. CLAYES SOUS BOIS USM
4. CONFLANS FC
5. GUYANCOURT ES
6. MARLY LE ROI US
7. PLAISIROIS FO

La Commission informe ces clubs, qui étaient en infraction concernant l'épreuve technique la saison dernière sur l'une des deux catégories U12/U13 Espoirs, qu'à la 1ère infraction avérée pour le même motif au cours de la saison, entraînera la sortie de l'équipe sur le dispositif à la fin de la phase en cours.

■ Equipes non validées car encadrement non conforme

1. BAILLY NOISY SFC
2. MONTIGNY LE BX AS

■ Equipes en attente de certification obtenue pour son encadrant

1. FEUCHEROLLES USA
2. PECQ US
3. SARTROUVILLE ES

La validation définitive de l'engagement se fera selon le résultat positif de la certification prévue début septembre.

■ Equipe en attente d'entretien avec la Commission

1. LIMAY ALJ

La Commission demande à ce club de prendre contact très rapidement avec la Commission pour planifier un entretien, qui devra se faire au plus tard le lundi 31 août. L'entretien peut se réaliser en visioconférence. Selon les échanges, la Commission prendra ensuite sa décision.